



## Des revenus élevés et en forte hausse en périphérie des pôles urbains en région Centre

**S**i les ménages de la région bénéficient d'une situation relativement préservée en matière de revenus, les disparités s'accroissent. Les résidents des périphéries des grandes villes disposent des revenus les plus élevés. Dans les villes-centre les revenus sont plus faibles et n'ont pas augmenté ces dernières années. Les inégalités y sont particulièrement marquées, les habitants les plus aisés ayant un revenu huit fois supérieur aux plus modestes.

Muriel Pizzinat

En 2011, le revenu médian des ménages de la région s'établit à 19 200 euros par unité de consommation (*définitions*), comme en moyenne nationale, plaçant le Centre au 5<sup>e</sup> rang des régions françaises les plus aisées. La crise économique s'est traduite par une faible évolution du revenu des ménages entre 2007 et 2011. Sur cette période, le revenu fiscal médian progresse en euros constants de 2,3 % en région Centre, un peu moins vite qu'en métropole où il croît de 3,0 % (*figure 3*).

### Des disparités de revenus contenues mais en augmentation

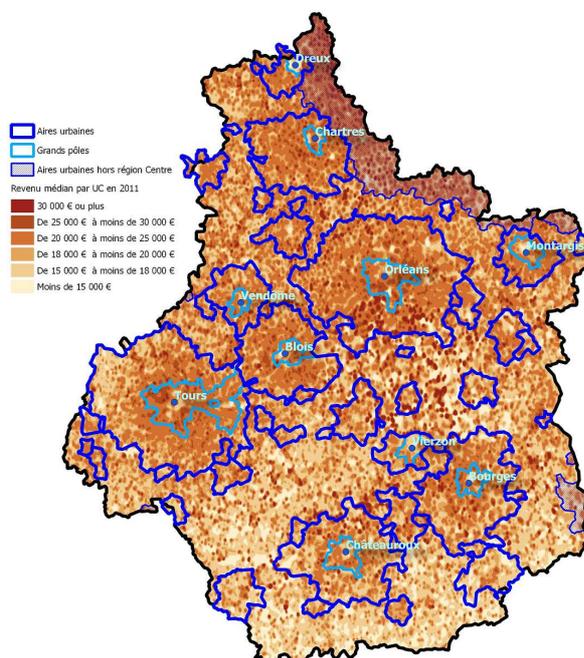
Si les 10 % des habitants du Centre les plus aisés le sont moins qu'en moyenne nationale, les 10 % des habitants les plus en difficulté le sont également moins. Ainsi, le rapport de revenus entre ces deux populations s'établit à 4,6 dans la région, alors qu'il est de 5,7 en moyenne métropolitaine. Le Centre se place ainsi au 7<sup>e</sup> rang des régions les moins inégalitaires. Les disparités ont cependant augmenté depuis 2007 : ces rapports s'établissaient respectivement à 4,4 et 5,4 (*figure 3*).

### Des revenus plus élevés en périphérie des grands et moyens pôles urbains

Le revenu médian s'établit à près de 19 900 euros par unité de consommation (UC) dans les grandes aires urbaines de la région (*définitions, figure 1*). C'est dans les banlieues et couronnes des grandes aires urbaines que les habitants ont les revenus les plus élevés, supérieurs à 20 750 euros pour la moitié d'entre eux. À l'opposé, les revenus sont faibles dans les villes-centre, inférieurs à 17 500 euros (*figure 3*).

Dans les moyennes aires, les revenus s'élèvent à 17 400 euros au sein du pôle et atteignent 19 400 euros en couronne. Dans ces espaces périphériques, les revenus médians progressent aussi plus fortement qu'au cœur des pôles. Si les revenus des ménages installés dans les couronnes des grandes et moyennes aires urbaines augmentent de 3 % entre 2007 et 2011, ceux des villes-centre stagnent. Les inégalités sont particulièrement marquées dans les villes-centre des grands pôles urbains, où cohabitent des populations hétérogènes. Les revenus des plus modestes n'y atteignent pas 4 500 euros alors qu'ils dépassent 36 000 euros pour les plus aisés.

### 1 Des revenus élevés en périphérie des pôles urbains



Lorsque l'on s'éloigne de la couronne périurbaine, les revenus avoisinent 18 000 euros dans les communes multipolarisées, en augmentation de 2,5 % dans celles sous l'influence de grandes aires urbaines, de 3,7 dans les autres. Encore plus loin des villes, dans les communes isolées, le revenu médian n'est que de 16 730 euros, mais en hausse de 3,3 % depuis 2007.

### Des disparités entre les grands pôles régionaux

Parmi les pôles des grandes aires urbaines du Centre, les revenus médians les plus élevés se concentrent à Orléans, Tours, Chartres et Bourges (figure 2). L'évolution est plus favorable à Tours : le revenu médian a augmenté de 2,3 % et les revenus les plus faibles y subissent un fléchissement inférieur à celui relevé dans les autres pôles de la région. Les ménages aux revenus les plus bas résident dans les pôles de Dreux, Montargis et Vierzon, où une personne sur dix vit dans un ménage disposant de moins de 5 000 euros par unité de consommation. Dans ces territoires, comme à Blois et Bourges, la dispersion des revenus est plus étendue que dans les autres pôles. ■

## 2 Les revenus dans les grands pôles régionaux

Pôles des aires urbaines 2010	Revenu par unité de consommation en 2011				Évolution 2007-2011 du revenu médian par UC
	1 <sup>er</sup> décile (D1)	Médiane	Dernier décile (D9)	Rapport inter-décile D9/D1	
Orléans	6 588	20 358	39 120	5,9	0,8
Tours	7 286	19 856	38 631	5,3	2,3
Chartres	6 936	19 590	37 474	5,4	0,9
Bourges	5 296	19 102	37 071	7,0	1,2
Blois	5 085	18 655	36 470	7,2	0,0
Vendôme	6 397	18 509	34 807	5,4	0,1
Châteaoux	5 762	18 167	34 027	5,9	0,1
Montargis	4 870	17 147	32 867	6,7	-1,2
Vierzon	4 503	16 581	30 003	6,7	0,8
Dreux	3 952	15 027	30 094	7,6	0,6
<b>Centre</b>	<b>7 776</b>	<b>19 211</b>	<b>35 672</b>	<b>4,6</b>	<b>2,3</b>

Source : Insee, DGFIP - Revenus fiscaux localisés 2011

## 3 Population des ménages et distribution du revenu par unité de consommation

Répartition de la population en 2011	Revenu par unité de consommation						Rapport inter-décile (D9/D1)		
	1 <sup>er</sup> décile (D1)		Médiane		Dernier décile (D9)		2007	2011	
	2011	Évolution 2007-2011 <sup>2</sup>	2011	Évolution 2007-2011 <sup>2</sup>	2011	Évolution 2007-2011 <sup>2</sup>			
<b>Grandes aires urbaines</b>	<b>68,0</b>	<b>7 772</b>	<b>-3,1</b>	<b>19 882</b>	<b>2,0</b>	<b>36 982</b>	<b>1,7</b>	<b>4,5</b>	<b>4,8</b>
Grands pôles urbains	42,0	6 192	-7,1	19 204	1,2	37 257	1,6	5,5	6,0
Villes-centre	28,8	4 491	-12,2	17 472	0,0	36 140	1,3	7,0	8,0
Banlieues	13,2	8 572	-3,2	20 779	1,8	38 153	1,4	4,2	4,5
Couronnes des grands pôles urbains	26,0	10 600	2,9	20 755	3,0	36 586	1,9	3,5	3,5
<b>Moyennes aires</b>	<b>6,8</b>	<b>6 532</b>	<b>-7,3</b>	<b>17 930</b>	<b>1,3</b>	<b>32 866</b>	<b>0,9</b>	<b>4,6</b>	<b>5,0</b>
Moyens pôles	5,2	5 797	-9,4	17 409	0,6	32 416	0,3	5,1	5,6
Couronnes des moyens pôles	1,6	9 446	0,6	19 406	3,0	34 184	3,0	3,5	3,6
<b>Petites aires</b>	<b>5,1</b>	<b>7 637</b>	<b>-0,8</b>	<b>17 879</b>	<b>2,7</b>	<b>32 478</b>	<b>1,8</b>	<b>4,1</b>	<b>4,3</b>
Petits pôles	4,8	7 535	-1,9	17 878	2,5	32 576	1,8	4,2	4,3
Couronnes des petits pôles	0,3	8 729	10,4	17 882	6,7	31 157	4,1	3,8	3,6
<b>Communes multipolarisées des grandes aires urbaines</b>	<b>5,5</b>	<b>8 865</b>	<b>1,6</b>	<b>18 813</b>	<b>2,5</b>	<b>33 310</b>	<b>1,6</b>	<b>3,8</b>	<b>3,8</b>
<b>Autres communes multipolarisées<sup>1</sup></b>	<b>8,8</b>	<b>8 556</b>	<b>2,7</b>	<b>18 151</b>	<b>3,7</b>	<b>32 624</b>	<b>2,5</b>	<b>3,8</b>	<b>3,8</b>
<b>Communes isolées hors influence des pôles</b>	<b>5,8</b>	<b>7 311</b>	<b>0,8</b>	<b>16 731</b>	<b>3,3</b>	<b>30 879</b>	<b>2,7</b>	<b>4,1</b>	<b>4,2</b>
<b>Centre</b>	<b>100,0</b>	<b>7 776</b>	<b>-2,2</b>	<b>19 211</b>	<b>2,3</b>	<b>35 672</b>	<b>1,8</b>	<b>4,4</b>	<b>4,6</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>///</b>	<b>6 900</b>	<b>-1,3</b>	<b>19 200</b>	<b>3,0</b>	<b>39 000</b>	<b>2,7</b>	<b>5,4</b>	<b>5,7</b>

<sup>1</sup> Ce sont des communes attirées par au moins deux aires hors des grandes aires urbaines

<sup>2</sup> En euros constants

Lecture : en 2011, dans les grands pôles urbains de la région Centre, les 10 % de personnes les plus modestes vivent dans un ménage où le revenu par unité de consommation n'excède pas 6 192 euros (D1).

À l'opposé les 10 % de personnes les plus aisées vivent dans un ménage dont le revenu par unité de consommation est supérieur à 37 257 euros (D9).

Source : Insee, DGFIP - Revenus fiscaux localisés 2011, Recensement de la population 2011

## Définitions

La source utilisée est le dispositif des Revenus fiscaux localisés (RFL). Le **revenu fiscal** est la somme des ressources imposables déclarées au fisc, avant abattement : traitements et salaires, indemnités de chômage, bénéfiques, retraites, pensions, revenus du patrimoine. Il est calculé par **unité de consommation (UC)** pour tenir compte des économies d'échelle résultant de la vie en groupe : le premier adulte du ménage compte pour une UC, les autres personnes âgées de 14 ans ou plus pour 0,5 UC chacune, et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC chacun.

Le **revenu médian** est tel que la moitié de la population considérée gagne plus et l'autre moitié gagne moins. Les **déciles** sont les valeurs qui partagent la population en dix groupes de même effectif lorsque l'on trie celle-ci par ordre croissant du revenu par UC : le **1<sup>er</sup> décile** correspond au revenu plafond des 10 % de personnes appartenant aux ménages les moins aisés, le **9<sup>e</sup> décile** correspond au revenu plancher des 10 % les plus aisés. Le **rapport inter-décile D9/D1** met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution. C'est un indicateur de l'intensité des inégalités.

Une **aire urbaine** ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes constitué par un **pôle** urbain de plus de 10 000 emplois, et par des communes (**couronne**) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. De la même façon, le zonage en aires urbaines 2010 définit les **moyennes aires** (pôle de 5 000 à 10 000 emplois) et les **petites aires** (pôle de 1 500 à 5 000 emplois). Les **communes multipolarisées** sont des communes situées hors des aires, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles. Les autres communes en dehors des aires sont les **communes isolées, hors influence des pôles**. Lorsqu'un pôle est constitué de plusieurs communes, celles qui le composent sont soit **ville-centre**, soit **banlieue**. Si une commune représente plus de 50 % de la population du pôle, elle est seule ville-centre. Les communes urbaines qui ne sont pas villes-centre constituent la banlieue du pôle.

### Insee Centre

131, rue du Faubourg Bannier  
45034 Orléans Cedex 1  
Tél : 02 38 69 52 52

Directeur de la publication : Dominique Perrin

Rédacteur en chef : Philippe Calatayud

Relations médias : [medias-centre@insee.fr](mailto:medias-centre@insee.fr)

ISSN : 2262-5828  
© Insee 2014

## Pour en savoir plus

- Des revenus élevés et en plus forte hausse dans les couronnes des grandes aires urbaines, Insee Références, Édition 2014, France Portrait Social, novembre 2014.
- En région Centre, hausse limitée de l'emploi dans les territoires les plus urbains, en repli ailleurs, Insee Analyses Centre n° 1, juin 2014.

